

MODE D'EMPLOI : DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE EN LIGNE



1. Connectez-vous sur : www.irisbox.brussels avec la carte d'identité et/ou de séjour électronique ou l'application "itsme".
2. Vérifiez, complétez vos données puis classez les écoles dans l'ordre de vos préférences.
3. Vous recevrez un courriel de confirmation automatique.

Les demandes d'inscription sont traitées par ordre chronologique dès l'ouverture du formulaire.

Pas de carte électronique ?
Demandez à un proche !



Adresses utiles :

PC/tablettes à disposition :

- ☛ eGuichet de l'hôtel de ville :
place Van Meenen, 39
5 tablettes avec lecteurs de carte
- ☛ Conciergeries :
rue Saint-Bernard, 115
rue Théodore Verhaegen, 121

Lieu d'assistance informatique :

- ☛ Atelier du Web
Rue du Fort, 37
www.atelierduweb.be

Les écoles communales :

- ☛ Ecole n°1-2
Rue de la Perche, 11 / Rue du Fort, 80 A
- ☛ Ecole Ulenspiegel
Place des Héros, 5
- ☛ Ecole 4 Saisons
Place de Bethléem, 10
- ☛ Ecole J.J. Michel
Rue de Bordeaux, 16
- ☛ Ecole Peter Pan
Rue de la Rhétorique, 13
- ☛ L'École Nouvelle
Rue de l'Hôtel des Monnaies, 128

Pour toute information complémentaire :
www.stgilles.brussels



Ed.resp. : Jean Spinette, échevin de l'Enseignement
Place M. Van Meenen, 39, 1060 Bruxelles
Illustrations : Yolanda CALLE, artiste saint-gilloise
Impression : Imprimerie communale

St Gilles Gillis



INSCRIPTIONS

ÉCOLES COMMUNALES
MATERNELLES ET PRIMAIRES

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023



Exclusivement par Internet



QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Tout enfant né entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020, pour une rentrée dès l'âge de 2 ans et demi en classe d'accueil.
Les enfants plus âgés peuvent également s'inscrire.

QUAND S'INSCRIRE ?

Un de vos enfants fréquente
une école communale de Saint-Gilles?
Vous êtes prioritaire pour l'inscription
des frères et sœurs.

Vous êtes domicilié à Saint-Gilles ?

Vous n'êtes pas domicilié à Saint-Gilles
ou vous êtes un Saint-Gillois, retardataire ?

Les inscriptions auront lieu du **lundi 8 novembre**
dès 8h30 au dimanche 5 décembre 2021 à 23h
sur www.irisbox.brussels. Une phase test se
déroulera du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre 2021. Tout retard entraînera une perte de priorité !

Les inscriptions auront lieu du **lundi 10 janvier**
dès 8h30 jusqu'au dimanche 6 février 2022
à 23h sur www.irisbox.brussels. Une phase test
se déroulera du lundi 13 décembre au vendredi
31 décembre 2021. Tout retard entraînera une
perte de priorité !

Les inscriptions auront lieu du **lundi 7 mars**
dès 8h30 jusqu'au vendredi 23 septembre 2022 à
23h sur www.irisbox.brussels. Une phase test se
déroulera du lundi 14 février au vendredi 25 février 2022.

ET APRES LA DEMANDE D'INSCRIPTION ?

- Immédiatement après l'introduction de la demande, un accusé de réception est notifié par mail au demandeur.
- Dans les jours qui suivent, un mail reprenant le statut de la demande d'inscription est communiqué :
 - si une place est disponible dans l'école du premier choix, la demande est validée. La demande d'inscription dans les autres écoles choisies est annulée ;
 - si une place est disponible dans une école autre que celle(s) mentionnée(s) en premier(s) choix, l'enfant y est inscrit et reste sur liste d'attente dans l'(es) école(s) de son (ses) premier(s) choix jusqu'au 30 juin 2022 ;
 - si l'enfant est en liste d'attente dans toutes les écoles communales de son choix, les parents sont informés via mail de son classement dans chacune de celles-ci.

DATES À RETENIR :

- Séances d'informations**, uniquement **sur réservation** au 02/536.02.99 ou au 02/563.11.40 :
 - le mercredi 17 novembre 2021 à 18h à l'hôtel de ville de Saint-Gilles (place Maurice Van Meenen n°39. 1060 Saint-Gilles)
 - le mercredi 1er décembre 2021 à 10h au CEMOME (rue de Danemark n°15. 1060 Saint-Gilles)
- Portes ouvertes** dans les écoles communales 1-2, Ulenspiegel, Les 4 Saisons, J.J. Michel, Peter Pan et Nouvelle :
 - le vendredi 26 novembre 2021 à 9h, à 10h30 et à 14h.

